

**PROCES VERBAL**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**24 mai 2010**  
**Lac de Madine**

**Clubs Présents :**

AMNEVILLE 7, AS DEUX VALLES, BAINS LES BAINS, BAR LE DUC ASPTT, BEHREN LES FORBACH, BLENOD, BOULAY, BOUSSE/LUTTANGE/RURANGE, BOUXIERES/MALZEVILLE, BOUZONVILLE, CHATEAU SALINS, CLERMONT EN ARGONNE, COINCOURT, COMMERCY, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY, CREHANGE FAULQUEMONT, DAMVILLERS, DIEULOUARD ESS, DOMBASLE SH, DOMPAIRE, EPINAL, ETAIN RAS, EVOLUTION PHENIX DE SAINT AVOLD, EUVILLE, FALCK, FLAVIGNY/FLEVILLE/RICHARDMENIL, FOLSCHVILLER, FONTOY, FORBACH, FRAIZE, GERARDMER, GONDREVILLE, GORCY, GRAND NANCY ASPTT, GUENANGE, HAGONDANGE, HAYANGE, HETTANGE GRANDE, HERSERANGE, HOMBOURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LEXY, LIVERDUN, LONGUYON ES, LONGWY US, LUNEVILLE SC, MARLY, MAXEVILLE, METZ BORNAY, METZ HB, METZ MAGNY, MEXY, MIRECOURT, MONTIGNY, MONTMEDY, MONTOIS, MONT SAINT MARTIN, NANCY SLUC, NEUFCHATEAU, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PAYS SIERCKOIS, PONT A MOUSSON SC, RAMBERVILLERS SL, REHON, REMIREMONT, REVIGNY SUR ORNAIN, RODEMACK O, ROMBAS, ROSIERES, SAINT AVOLD, SAINT CHARLES, SAINT DIE, SAINT MIHIEL, SAINT NICOLAS DE PORT, SAINTE MARGUERITE, SARRALBE, SARREBOURG, SEREMANGE, SMEPS 54, STIRING WENDEL, THIONVILLE, TOUL, TRONVILLE, VALLEE HAUTE MOSELLE, VARANGEVILLE, VARENNES, VAUBECOURT MJ, VERDUN/THIERVILLE/BELLEVILLE, VIGNEULLES, VILLERS LES NANCY, VILLERUPT HBC, VOID VACON LAS, WOIPPY, YUTZ.

**Nombre de voix : 373** (sur 419 possibles)

**Nombre de clubs : 97** (sur 115)

*On est tous handballeurs*

## **1) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h50**

Jean-Marie NOËL ouvre la séance en remerciant les personnalités présentes et fait part des excuses de Monsieur **Sylvain DENOYELLE**, Vice-président du Conseil Général de la Meuse, qui n'a pas pu être présent pour l'Assemblée Générale

Il cède ensuite la parole aux différentes personnalités présentes.

Allocution de Monsieur **Dominique GERARD**, Président du comité de la Meuse de handball ;

Allocution de Monsieur **Joël DELPLANQUE**, Président de la Fédération Française de Handball, qui félicite l'ensemble des organisateurs et des participants pour la tenue des Assises des Jeunes Handballeurs Lorrains dont il a pu voir le matin même l'excellence des travaux.

Le clip réalisé par la ligue et la première vidéo des Assises sont présentés aux personnes présentes à l'Assemblée Générale.

## **2) Modalités de vote**

Il est demandé aux représentants de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé d'adopter dans leur globalité, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, le rapport moral du Secrétaire Général et les rapports des commissions qui ont pu être transmis à temps.

Les rapports qui n'ont pas pu faire l'objet d'une diffusion ainsi que ceux concernant les finances et la trésorerie seront détaillés au cours de l'AG.

Cette modalité de faire est **adoptée** à l'unanimité des membres présents.

## **3) Présentation du bilan financier par le Trésorier de la LLHB**

Gérard MORY présente le bilan financier arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat.

Il annonce un résultat positif pour l'exercice 2009 de 11 583,02 €.

## **4) Rapport de Monsieur Bernard KAISER, représentant le Commissaire aux comptes**

Monsieur KAISER certifie l'authenticité des comptes et des résultats présentés par le Trésorier de la ligue.

Il demande si des questions sont à poser sur les comptes présentés ; aucune question n'est émise par les membres de l'assemblée.

Il termine en concluant que la situation financière de la Ligue Lorraine de Handball est saine.

## 5) Quitus au trésorier pour sa gestion

Monsieur Claude BIGEL, un des vérificateurs aux comptes lit leur rapport.

*« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2009 à NEUFCHATEAU, statuant sur les comptes du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009.*

*La secrétaire et le trésorier principal ont fourni toutes les pièces comptables demandées et ont répondu à nos questions.*

*Nous avons vérifié les comptes annuels pour cet exercice ainsi que la sincérité des informations relatives à la situation financière à l'occasion de l'Assemblée Générale.*

*Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que l'inventaire, le compte de résultat et le bilan tel qu'ils sont présentés, se soldent par un résultat bénéficiaire de 11.583 €, et un total de bilan s'élevant à 462.959 €.*

*Fait à Tomblaine, le mardi 20 avril 2010*

*Monsieur Serge MARTIN*

*Monsieur Claude BIGEL »*

Après leur présentation détaillée, le compte de résultats et le bilan financier sont **adoptés** à l'unanimité.

L'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion financière de l'année 2009.

## 6) Affectation du bilan

Il est proposé aux représentants des clubs d'affecter le résultat aux *Fonds Associatifs*.

Cette proposition est **retenue** à l'unanimité.

## 7) Election des vérificateurs aux comptes

Monsieur Serge MARTIN (DOMBASLE) se présente seul.

Devant l'absence d'un autre candidat, Monsieur Claude BIGEL (PONT A MOUSSON) accepte de se représenter pour l'année 2010.

Ils sont **élus** à comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2010, avec 367 voix *pour* et 6 voix *contre*.

## **8) Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de Neufchâteau, du rapport moral et des rapports des commissions**

Outre le PV de la dernière AG et du rapport moral, les comptes rendu d'activité de la commission *d'Organisation des Compétitions*, de la commission *Régionale d'Arbitrage* (y compris la péréquation d'arbitrage), de la commission de *Discipline* (et du *Fair-play*), et de la sous-commission de *l'Équipement* ont été transmis aux clubs.

Il est demandé aux rédacteurs des rapports s'ils ont des précisions à apporter à leur document et aux représentants des clubs s'ils ont des questions relatives à un de ces documents.

Le représentant du club de RODEMACK demande comment sont accordés les reports de match, car il déclare qu'un report de match peut avoir des conséquences néfastes quant à la régularité d'un championnat.

Jean-Claude LEGAY lui répond qu'effectivement il a observé des résultats surprenants sans pouvoir dire plus, et déclare que ces problèmes ne devraient plus survenir, une attention particulière sera apportée aux demandes de reports.

Jean-Marie NOËL rappelle que les reports ne doivent être qu'exceptionnels, que pour toute demande on doit privilégier une date avant la date initiale et que c'est à la COC de décider en faisant attention aux différents aspects du problème.

Michel KELLER demande comment est désigné le vainqueur du Challenge du Fair-play.

Dominique THEVENY lui répond en déclarant que le vainqueur est celui qui a la meilleure « note », qu'il y a une erreur sur le document diffusé, que le vainqueur est bien le club de COURCELLES-CHAUSSY et que cela va être corrigé.

Aucune autre question n'est posée concernant l'ensemble du PV et des rapports.

Les documents sont **adoptés** à l'unanimité.

## **9) Rapport de la Commission Statuts et Règlements**

Christian TEITGEN fait le point sur les résultats de la CMCD régionale en précisant que la commission a étudié les dossiers avec plus de rigueur que la saison précédente, la CMCD étant en place depuis déjà quelques années les clubs ont eu suffisamment de temps pour se mettre en règle.

Il signale que 8 clubs lorrains font l'objet de sanction, que les courriers partiront en recommandé dès demain et que les clubs disposeront du délai réglementaire pour faire appel de la décision.

A la question du représentant de CLERMONT en ARGONNE qui lui demande pourquoi le bonus féminin a disparu, il est répondu que ce bonus n'a disparu que dans le domaine de l'engagement associatif pour les dirigeants, comme cela l'est dans la CMCD nationale.

L'Assemblée Générale **agrée** à l'unanimité son rapport.

## **10) Rapport de la commission Technique**

En l'absence du président de la commission, en stage préparatoire aux finales inter-ligues avec l'équipe féminine, Claude BOMPARD prend la parole.

Il rappelle que l'Assemblée Générale de NEUFCHATEAU avait autorisé la ligue à procéder à la recherche et à l'embauche d'un CTF ligue, et présente donc la personne retenue, Detlef SOBOLEWSKI qui a pris ses fonctions en décembre 2009 et dont les missions vont trouver leur définition complète en début de saison 2010/2011.

Le nouveau CTF se présente alors à l'assemblée des représentants et fait part de ses premières actions dans le cadre de la formation au pôle masculin et au sein de la ligue (joueurs, JA et cadres), dans le cadre de la détection en relation avec les CTF des comités lorrains, dans la remise à jour des fichiers des entraîneurs (sur *Gest'hand*), dans le suivi en club des entraîneurs en formation et dans sa participation aux différentes commissions (COC, CRA et pour la CMCD).

Claude BOMPARD insiste sur le rôle principal du CTF dans la « filière du haut niveau », avec la détection et la formation des joueurs, de l'équipe de ligue, du pôle masculin et du Centre Régional de Formation (mis en place en liaison avec le club du GRAND NANCY Asptt HB et le comité 54 de handball), mais déclare que le CTF ligue reste toujours au service des commissions de la ligue mais aussi des clubs lorrains à la seule condition de prendre contact avec lui pour s'assurer de sa disponibilité.

Jessy COURTIER fait le point sur la formation régionale des jeunes arbitres (12 participants), avec l'organisation de plusieurs stages de regroupement (avec la participation de la CRA et du CTF) et la mise en application lors de tournois de jeunes.

Ces stages au profit des JA seront reconduits la saison suivante, les binômes de JA devant être proposés par les 4 CDA.

## **11) Présentation des principales modifications adoptées à l'AG fédérale**

Une présentation des modifications importantes touchant directement les clubs lorrains est faite par le Secrétaire général.

Ces modifications concernent :

- L'organisation des compétitions (usage de résine, nombre de licences B en championnat national, modifications des championnats de France des moins de 18 et quelques autres particularités) ;
- La CMCD (prise en compte des arbitres et des JA du socle dans les ressources plus quelques autres aménagements) ;
- La mise en place de « club départemental » et « club parrainé » ;
- Les cahiers des charges des clubs évoluant en LFH et en D2M ;
- Et surtout la suppression du statut « promotionnel » pour les joueurs qui seront dorénavant soit amateurs soit professionnels (application de la Convention Collective Nationale du Sport) avec toutes les conséquences qui en découlent.

Monsieur DELPLANQUE prend alors la parole pour apporter quelques précisions.

Tout d'abord, il demande à la ligue lorraine de faire un bilan de la CMCD afin de voir ce que ce dispositif apporte au handball et ce qui n'est pas adapté et qui peut être un frein à la structuration des clubs ; si le handball français est sur la bonne voie du développement, il reste néanmoins encore fragile.

C'est pour cette raison qu'il a demandé, qu'avant que les clubs de D2M soient intégrés à la LNH, les niveaux inférieurs soient renforcés et stabilisés car il y a encore trop de clubs qui, s'ils accèdent sportivement à un niveau donné, n'ont pas les structures humaines et financières pour pouvoir y évoluer sereinement ; les clubs de D2M ont donc un statut particulier qui leur permettra d'être accompagnés vers une plus grande professionnalisation.

Il ajoute que la FFHB a dû se conformer à la loi et mettre en application, à tous les niveaux, la CCNS qui est la seule convention collective applicable.

Enfin il termine en déclarant que si l'audience du handball dans les médias des équipes de France est satisfaisante, elle reste faible avec cependant quelques points de satisfaction (comme la retransmission de matchs sur internet) et un début d'intérêt de la part des diffuseurs.

## **Pause de 16h10 à 16h30**

### **12) Présentation des vœux**

Il est fait état de 3 vœux parvenus à la Ligue.

Le premier émane du comité 55 qui demande à ce que les statuts de la ligue soient modifiés pour permettre aux Présidents des comités lorrains d'être membres de droit du Conseil d'Administration et du Bureau Directeur de la ligue.

Claude BOMPARD répond qu'il est irrégulier de mettre en place des membres de droit, mais qu'actuellement il travaille sur de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur qui laisseront une place aux Présidents de comités.

Ces nouveaux documents seront présentés à l'AG 2011 après avoir été validé par le CA puis par la FFHB.

Le deuxième vœu a été transmis par le club de VIGNEULLES qui souhaite que les rencontres de championnat « Elite » jeunes soient arbitrés par des JA régionaux ou par des JA ayant une ancienneté suffisante leur permettant d'officier sereinement.

Ce vœu n'offre pas de solution quand le club recevant ne possède pas les JA de la qualité requise et ne peut pas être adopté tel quel.

Cependant le CA de la ligue ne l'a pas rejeté intégralement et une étude sera lancée avec les commissions compétentes afin d'étudier la faisabilité du vœu.

Le troisième vœu est émis par le club de GRAND NANCY Asptt qui souhaite avoir une cohérence entre les techniciens et les arbitres sur la manière d'appréhender le jeu et permettre des réunions d'échange et de formation communes comme cela a été fait par le passé.

Il est répondu que des modalités d'échanges et de formation seront mises en place, en fonction des disponibilités offertes (à voir avec les CTS et le CTF).

## **13) Présentation des projets des commissions**

### ➤ **Projet de commission d'Organisation des Compétitions**

#### **- Généralités :**

Jean-Claude LEGAY souligne le fait que les clubs doivent inscrire les résultats des rencontres sur *Gest'hand* et déclare que la commission sera attentive à ce fait et appliquera les sanctions financières prévues à cet effet comme elle le sera pour les autres pénalités financières.

Il n'y a pas de modifications dans le montant des sanctions prévues.

Alain RETOURNARD précise que les clubs qui ne rentrent pas leurs résultats sont les clubs qui possèdent un secrétaire salarié et dont les fonctions ne lui imposent pas d'inscrire les résultats des équipes de son club.

Jean-Marie NOËL insiste sur l'inscription des résultats, car la presse les attend chaque week-end de compétition pour pouvoir les inscrire sur le journal.

Il déclare qu'on ne peut pas être exigeant avec les journalistes et la presse en général, alors que nous ne sommes pas capables de fournir les résultats de nos propres compétitions.

Il demande à ce que les clubs lorrains s'organisent pour faire l'effort de mettre en ligne les résultats des équipes de leur club, et quelque soit le niveau et la catégorie.

Le Président de la FFHB ajoute que la loi sur les paris sportifs a été modifiée, que la conséquence immédiate est que les fédérations doivent absolument être à même de fournir très rapidement des résultats exacts et fiables ; pour cela la feuille de match informatisée est en cours d'élaboration et sera mise à l'essai dès la saison prochaine dans quelques poules de championnat, avant de se voir uniformisée, au moins en championnat de France.

Enfin, la modification des règlements généraux concernant l'usage de résine sera mise en application et nos règlements modifiés en conséquence.

#### **- Les championnats régionaux masculins :**

Pour le championnat 2009/2010 le président de la COC souhaite voir le nombre d'équipes évoluant en championnat de Lorraine *Excellence*, être augmenté à 14, les autres poules ne subissant pas de modifications.

Le Secrétaire général prend alors la parole pour regretter que ce sujet n'ait pas été abordé lors du dernier CA, rappelle que les règlements actuels prévoient 13 équipes et qu'ils sont validés ainsi par la FFHB et signale que si les poules de la dernière saison se sont retrouvées à 14 c'est uniquement en raison du repêchage de clubs par le Bureau Directeur de la ligue.

Il alerte les clubs sur les conséquences constatées avec des poules de 14 équipes :

- Tout d'abord cela induit 26 journées de rencontre pour un championnat s'étalant sur 35 ou 36 week-ends, y compris les jours fériés et sans compter les tours de Coupe de toute sorte ;
- Donc peu de week-ends de disponibilité pour faire des reports, de la formation ou avoir du temps libre ;
- Des joueurs blessés en raison de fatigue ou d'impréparation (peu d'entraînements) ;
- Un coût en frais d'arbitrage élevé (plus de rencontres) ;
- Des déplacements plus importants ;

- De plus il est à noter un nombre très important de dossiers de discipline, peut être du à un manque de sérénité des joueurs et/ou des arbitres, manque provoqué par une fatigue accrue dans une saison éprouvante.

Enfin il propose aux clubs évoluant en championnat régional, de les rassembler en début de saison (fin septembre/début octobre) pour écouter leurs souhaits et doléances en matière de compétitions, et pour exposer les projets de la ligue désireuse de permettre aux meilleurs éléments de trouver un niveau de jeu à leur mesure.

A l'issue de cette réunion encadrée par les CTS, le CTF et la COC, un groupe de travail sera formé pour établir un championnat cohérent et permettant l'amélioration du niveau de jeu.

Le passage en poule d'*Excellence* de 14 équipes est mis au vote et les résultats suivants sont observés :

89 voix *pour*, 112 voix *contre* et 172 abstentions.

Cette modification est **rejetée** et les poules d'*Excellence* restent constituées de 13 équipes.

La proposition d'organiser une réunion avec les clubs est **approuvée** à l'unanimité des présents.

#### - Les championnats régionaux féminins et la Coupe de Lorraine :

Jean-Claude LEGAY précise qu'il n'y aura pas de modifications dans ces compétitions.

Le Président de la ligue intervient sur le problème du championnat interdépartemental féminin, et déclare que des poules composées de 4 équipes ne seront pas acceptées et qu'il faudra impérativement trouver une solution pour faire des championnats cohérents.

#### - Questions :

Yves HUBSCH, Président de la COC de Moselle fait remarquer que le maintien des poules à 13 équipes imposera des modifications de la fin de saison en cours.

Jean-Claude LEGAY lui répond que la COC s'adaptera.

Christian TEITGEN demande à ce que les rencontres de Coupe de France régionale et départementale ne se fassent pas sur un même week-end qu'une rencontre de championnat.

#### ➤ Projet de la commission Régionale d'Arbitrage

Patrick KRAMER prend la parole pour faire le constat que premièrement l'âge des arbitres lorrains devient conséquent et que deuxièmement les candidats à leur succession ne sont pas prêts si on se réfère au dernier examen de passage au grade d'arbitre régional où tous les candidats ont échoué.

Il signale donc que la CRA axera ses efforts sur la tranche des arbitres âgés de 19 à 23 ans et qu'une formation sera mise en place afin de préparer les candidats aux examens.

Mais le Président de la CRA rappelle qu'il ne peut rien faire si les clubs ne proposent pas d'arbitres et souligne le rôle important de la formation initiale.

Puis il redit qu'une fiche d'évaluation des arbitres a été mise en place, que très peu de clubs en ont fait usage, du moins pas assez pour avoir un résultat significatif et souhaite ardemment voir les clubs remplir et lui adresser ses fiches pour pouvoir en tirer des enseignements.

Patrick KRAMER dit qu'il s'appuiera sur le CTF pour mettre en place des programmes de remise à niveau et de formation continue à destination des arbitres.

Enfin il fait le point sur les arbitrages des équipes de moins de 14 ans et moins de 16 ans en déclarant qu'il n'est pas en capacité d'assurer ces arbitrages et que seule la formation des jeunes pourra y pourvoir.

Jean-Marie NOËL insiste sur le fait que chacun des clubs doit se sentir concerné par l'arbitrage et que l'on ne doit pas attendre le travail des autres pour s'en sortir dans ce domaine.

Quant aux montants des frais d'arbitrage et de déplacements, ils seront présentés avec l'ensemble des tarifs.

Claude BIGEL demande la parole, déclare que parfois des arbitres ont des attitudes indignes vis-à-vis de leurs collègues et que la ligue ne fait pas son travail en laissant faire ces comportements.

Jean-Marie NOËL réfute ces déclarations et répond que, chaque fois que la ligue a été informée d'un fait qui entre dans le champ de ses compétences, elle a agi.

Claude BOMPARD prend la parole pour rappeler aux représentants des clubs les modalités d'ouverture et de procédures d'un dossier de discipline.

Le Président de la FFHB, Joël DELPLANQUE, explique qu'effectivement la « discipline » est très légalisée, que la procédure est très stricte, que les droits de la défense doivent en tout point être respectés et que les sanctions doivent être parfaitement appliquées.

#### ➤ **Projet de la commission Technique et de l'ETR**

En l'absence des CTS et du président de la commission *Technique* retenus par d'autres fonctions la parole est donnée au CTF, Detlef SOBOLEWSKI.

Tout d'abord il confirme son implication auprès des clubs pour les aider dans la mesure de ses possibilités, dans la formation des joueurs, des cadres et des arbitres jeunes ou moins jeunes.

Ensuite il est indiqué que le calendrier général définissant toutes les dates des formations d'entraîneurs, toutes les dates de regroupement, de stages et de compétition pour les jeunes sera établi courant juin; celui-ci sera diffusé aux clubs, aux comités et sera téléchargeable sur le site de la ligue.

Enfin, il signale que le Centre Régional de Formation va prendre toute sa mesure cette saison.

#### ➤ **Projet de la commission des Statuts et Règlements**

Christian TEITGEN demande aux clubs si le tableau qu'il leur a fourni leur convient.

Il déclare ensuite que la CMCD régionale va être adaptée pour être plus en parallèle avec la CMCD nationale, sans en durcir les critères, mais tout simplement pour avoir une « extraction » de *Gest'hand* plus juste et précise afin de pouvoir alerter les clubs.

Cependant, le maintien à 10 arbitrages pour les arbitres et 3 pour les JA reste en vigueur.

Enfin Christian TEITGEN annonce à l'Assemblée Générale qu'en raison de contraintes professionnelles (mutation), il ne peut plus assurer ses fonctions au sein du Conseil d'Administration et qu'en conséquence il présente sa démission.

Jean-Marie NOËL prend acte de sa démission, le félicite pour le formidable travail accompli, pour sa rigueur et son professionnalisme.

Il demande à l'Assemblée générale de lui rendre hommage en l'applaudissant chaleureusement.

Christian TEITGEN remercie le Président et l'assemblée des clubs et explique qu'il a pris plaisir à ce travail et regrette de ne plus pouvoir apporter son concours à la ligue et au handball lorrain.

#### **14) Informations ligue**

Claude BOMPARD signale que le DFE redémarre en Lorraine en septembre 2010, fait part aux clubs que de nombreuses formations sont également mises en place et qu'il appartient aux personnes intéressés de s'approcher de la ligue.

Il précise que les actions déjà en place continuent, le *Soyez sport* et le *Hand ensemble*.

Il invite les clubs à participer au tournoi de Sandball à la Pépinière à Nancy la semaine qui suit.

Monsieur Joël DELPLANQUE s'excuse et explique qu'il doit laisser la ligue continuer son AG sans lui.

Après avoir fait le point sur l'exposition médiatique du handball français et sur les rapports de la FFHB avec ses ligues et ses comités, il félicite et remercie la ligue pour la tenue des Assises des Jeunes Handballeurs Lorrains.

Il se dit heureux de voir des « anciens » s'investir pour passer le flambeau aux « jeunes ».

#### **15) Tarifs de la saison 2010/2011 et budget prévisionnel 2010**

##### **➤ Les tarifs appliqués par la LLHB**

Les nouveaux tarifs sont présentés à l'assemblée en lui demandant de s'exprimer sur ceux-ci.

Il est d'abord fait part de la reconduction des gratuités des formations jeunes (équipes de ligue) ainsi que des formations et des recyclages d'entraîneurs dispensés par la ligue.

Il est souligné que l'augmentation des tarifs est due aux nombreuses actions mises en place gratuitement au profit des licenciés et des clubs ainsi qu'à la création de postes de salariés.

A la question posée par le représentant d'HOMECOURT pour savoir si les droits d'engagement pour la coupe de Lorraine étaient obligatoires même si l'équipe concernée évoluant en championnat régional n'y participe pas, Jean-Claude LEGAY répond par l'affirmative ; l'engagement est obligatoire pour une équipe régionale et les droits d'engagement sont utilisés pour acquérir les récompenses qui seront attribuées aux clubs demi-finalistes et finalistes.

**Tarifs Ligue Lorraine de Handball 2010/2011**  
Assemblée générale 24 mai 2010 LA MADINE

Licences	Tarifs 2009 / 2010 Part ligue	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Part FFHB (licence + assurance)	Coût total avant Comité Départemental
Joueur plus de 18 ans	16,00 €	17,00 €	25,25 €	42,25 €
Joueur 17/18 ans	16,00 €	17,00 €	20,85 €	37,85 €
Joueur 15-16 ans	14,00 €	15,00 €	16,15 €	31,15 €
Joueur 13-14 ans	14,00 €	15,00 €	14,45 €	29,45 €
Joueur 11-12 ans	9,00 €	10,00 €	12,75 €	22,75 €
Joueur 9-10 ans	8,00 €	9,00 €	11,65 €	20,65 €
Dirigeants	16,00 €	17,00 €	11,85 €	28,85 €
Jeunes Dirigeants	6,00 €	7,00 €	11,85 €	18,85 €
Corpos	7,00 €	8,00 €	18,95 €	26,95 €
Blanche Dirigeant	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	11,85 €	28,85 €
Blanche + 18 ans	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	23,05 €	40,05 €
Blanche 17 et 18 ans	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	18,65 €	35,65 €
Blanche 16 ans	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	16,15 €	31,15 €
Loisirs	7,00 €	10,00 €	18,95 €	28,95 €
Avenir - de 16 ans	4,00 €	5,00 €	8,80 €	13,80 €
- de 9 ans	4,00 €	5,00 €	9,30 €	14,30 €
Hand ensemble		tarif de la catégorie joueur	de 9,30 à 15,50 €	
Carte événementielle (0,20 € pris en charge par la FFHB)			0,00 €	0,00 €

Mutations	Tarifs 2009 / 2010 Part ligue	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
D1-D2	180,00 €	200,00 €	500,00 €	700,00 €
Plus de 18 ans	90,00 €	100,00 €	60,00 €	160,00 €
17-18 ans	50,00 €	50,00 €	40,00 €	90,00 €
13-16 ans	0,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €
Dirigeant et Jeune Dirigeant	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Etranger entrant en France	Tarifs 2009 / 2010 Part ligue	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
D1-D2	500,00 € *	300,00 €	1 200,00 €	1 500,00 €
Nationale	350,00 € *	200,00 €	600,00 €	800,00 €
Régionale	200,00 € *	140,00 €	370,00 €	510,00 €
Départementale	100,00 € *	100,00 €	50,00 €	150,00 €

\* Remboursé à 50 % si entrée en France confirmée

Réaffiliation	Tarifs 2009 / 2010 Part ligue	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
National	60,00 €	70,00 €	231,00 € *	301,00 €
Régional	50,00 €	55,00 €	191,00 € *	246,00 €
Départemental	40,00 €	40,00 €	156,00 € *	196,00 €
Corpos	40,00 €	40,00 €	151,00 € *	191,00 €
1ère affiliation	0,00 €	0,00 €	116,00 € *	116,00 €

\* comprend les abonnements Hand'Mag et Approche du Handball et un Annuaire fédéral

Droits d'engagement	Tarifs 2009 / 2010	Tarifs 2010 / 2011
PRE NAT M	530,00 €	540,00 €
EXC M	400,00 €	410,00 €
HONNEUR	320,00 €	330,00 €
COUPE de LORRAINE	50,00 €	50,00 €
Pré Nat F	320,00 €	330,00 €
EXC F	290,00 €	300,00 €
HONNEUR F	260,00 €	270,00 €

Indemnités d'arbitrage et kilométriques	Tarifs 2009 / 2010	Tarifs 2010 / 2011
PRE NAT M et F	30,00 €	31,00 €
EXC M et F	25,00 €	26,00 €
HONNEUR et -18 M et F	22,00 €	23,00 €
COUPE de LORRAINE et de FRANCE (régionale)	Tarif du niveau du club le + élevé	Tarif du niveau du club recevant
Indemnités kms un seul arbitre	0,33 €/Km	0,36 €/Km
Indemnités kms deux arbitres	0,28 €/Km	0,30 €/Km
Indemnités kms autres (délégué, observateur, etc.)	0,30 €/Km	0,30 €/Km
FORFAIT MINIMUM (match + déplacement)	35,00 €	35,00 €

Nota : les indemnités de match et kilométriques des rencontres de Championnat de France sont définies dans l'Annuaire fédéral

L'ensemble des tarifs proposés est **adopté** avec 4 voix contre et 197 pour.

➤ **Le budget prévisionnel**

CHARGES		PRODUITS	
COMPTES	2010	COMPTE	2010
	PREVISIONS		PREVISIONS
<b>60 - ACHATS</b>	<b>262 800</b>	<b>VENTES</b>	<b>664 500</b>
AFFILIATIONS	21 700	VTE LICENCES ET IMPRIMES	373 000
FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	500	VENTES MUTATIONS	33 500
FOURNITURES BUREAU	4 500	CARTES ARBITRES	3 800
LICENCES ET IMPRIMES	204 000	AFFILIATIONS	28 000
MUTATIONS	18 000	AMENDES COC	4 000
ACHATS FOURNITURES ARBITRES	2 000	AMENDES REPORT MATCHS	500
ACHATS IMPRIMES DIVERS	600	AMENDES DISCIPLINES	9 000
ACHATS MATERIEL	11 500	AMENDES AG	1 000
		AMENDES RECLAMATIONS LITIGES	600
<b>61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER</b>	<b>19 650</b>	ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	46 000
PRESTATION PAYES (CROS)	400	ENGAGEMENT COUPE LORRAINE	6 000
CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	1 300	VTE PRODUITS CRA	3 000
LOCABAIL ORDINATEURS	4 800	PROJET HAND'ENSEMBLE	14 000
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	900	DFE	16 000
CHARGES LOCATIVES	4 700	SOYEZ SPORT	12 000
ENTRETIEN LOCAUX + MATERIEL	600	SANDBALL	12 000
MAINTENANCE	6 200	ASSISES DES JEUNES HANDBALLEURS	102 000
ASSURANCE	700	VENTE DE MARCHANDISES	100
DOCUMENTATION	50		
		<b>SUBVENTIONS</b>	<b>266 200</b>
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>371 390</b>	C N D S*	85 000
HONORAIRES	3 100	CONSEIL REGIONAL	59 000
CADEAUX	4 500	SUBVENTION FFHB EMPLOI	24 000
ACHAT PLACES	6 000	Plan Sport Emploi (CNDS)	18 700
RECOMPENSES LIGUE + COC	3 000	Lorraine Emploi (Région Lorraine)	31 500
DONS	1 000	PRODUITS POLES FILLES	31 600
FRAIS DEPLACEMENTS	5 000	PRODUITS POLES GARCONS	16 400
FRAIS AG LLHB	1 500		
ASSISES DES JEUNES HANDBALLEURS	120 000	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 800</b>
FRAIS AG FEDERALE	3 000	REVENUS DE PRETS+ INTERETS CCM	1 800
FRAIS FONCTION LIGUE	12 500		
COMMISSION ARBITRAGE	15 500		
COMMISSION DISCIPLINE	7 500		
C O C	6 000		
COMMISSION FINANCES	600		
COMMISSION TECHNIQUE + ETR	11 000		
COMMISSION PROMOTION COMMUNICATION	1 000		
COMMISSION STATUT REGLEMENT	1 500		
COMMISSION FAIR PLAY	3 800		
COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES	500		
PROJET HAND ENSEMBLE	20 000		
SOYEZ SPORT	20 500		
SANDBALL	12 000		
DEVELOPPEMENT ACTIONS	10 540		
PREPARATION + COMPETITION INTERLIGUES	42 000		
TOURNOIS DIVERS + MINIHAND	2 000		
PRISE EN CHARGE COUPE DE FRANCE	3 000		
FRAIS DETECTIONS JOUEURS	10 000		
FRAIS FORMATION J A	4 900		
STAGES ENTRAINEURS CONFIRMES	1 800		
DFE	22 000		
CRUSEP + USEP	1 500		
FRAIS MISSIONS ET RECEPTIONS	1 500		
FRAIS POSTAUX + TELEPHONE	12 300		
SERVICES BANCAIRES + COTISATIONS	350		
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>9 500</b>		
FORMATION PROFESSIONNELLE	2 700		
TAXE SUR LES SALAIRES	6 800		
<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>211 000</b>		
FRAIS DE PERSONNEL	148 300		
CHARGES SOCIALES	62 700		
<b>65 - AUTRES CHARGES</b>	<b>55 960</b>		
CHARGES POLES FILLES	33 960		
CHARGES POLES GARCONS	22 000		
<b>68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS</b>	<b>2 200</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>932 500</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>932 500</b>

Présenté par Gérard MORY, le budget prévisionnel est **approuvé** à l'unanimité des présents.

## **16) Remise des récompenses**

Avant la cérémonie de remises de récompenses, Jean-Marie NOËL adresse les félicitations de la ligue aux clubs ayant eu un parcours exemplaire en championnat de France senior et moins de 18 ans (METZ HB en féminine et THIONVILLE en masculin), ainsi qu'en Coupe de France régionale (HETTANGE-GRANDE en féminine).

Il félicite également les clubs nationaux parvenant au niveau supérieur (EPINAL en féminine et FOLSCHVILLER et SARREBOURG en masculin)

Enfin il complimente particulièrement les clubs accédant au championnat national (AMNEVILLE en féminine et BOUSSE-L-R en masculin) et l'équipe de ligue féminine qui participera aux finales des inter-ligues.

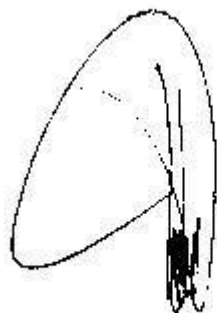
Louis JACQUOT préside à la remise des récompenses sportives aux clubs vainqueurs et honorifiques aux récipiendaires.

## **17) Conclusion de l'Assemblée Générale à 18h20**

Jean-Marie NOËL remercie les membres de l'Assemblée Générale, ainsi que le club de VIGNEULLES et le comité de Meuse pour l'organisation et clôture l'Assemblée Générale.

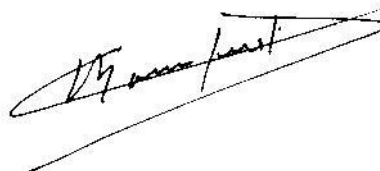
### **Le comité de Meuse offre le verre de l'amitié aux présents**

Jean-Marie NOEL



Président

Claude BOMPARD



Secrétaire Général

*On est tous handballeurs*